

Convention de formation

Raison Sociale : Couteaux Bourbon

223, rue Maurice Kraft Bourg Murat 97418 Le Tampon SIRET : 44298844000024 APE : 2571Z

Entre les soussignés :

1) L'intervenant, "Couteaux bourbon", Organisme en nom propre, situé 223, rue Maurice Kraft Bourg Murat Représenté par M. Samuel HOARAU, Coutelier/Forgeron, Cinq ans de pratique professionnelle en coutellerie d'art et forge. Divers stages effectués chez de grands couteliers métropolitains.

Et : 2) La personne suivante :

.....
.....

Est conclue la convention suivante en application de l'article L920.1 du Code du Travail.

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée «Découverte de la forge et réalisation d'une lame courte»

Stage sur ... heures réparties sur ... Jour(s) soit du :

Dans les locaux fournis par Couteaux Bourbon.

Article 2 : Nature et caractéristique des actions de formations

- Objectifs : INITIATION À LA COUTELLERIE/FORGE
- Stage ouvert à tout public
- Le contenu du stage est modulable suivant le niveau du stagiaire
- L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretiens et de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail, elle a pour objectif d'initier le stagiaire aux techniques de travail à la forge
- A l'issue de la formation sera délivré au stagiaire (s'il en fait la demande) un certificat de suivit de stage «Découverte de la forge et réalisation d'une lame courte»
- Connaissance et prise en main des différentes machines intervenant dans la fabrication d'un couteau, initiation aux différentes techniques de forges, d'émoutures...

Article 3 : Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu du, à Couteaux Bourbon pour un effectif de **UN** stagiaire. La formation est dispensée dans l'atelier de l'artisan formateur. Lunettes, casque, gants et tablier sont mis à disposition du stagiaire à titre gracieux. L'outillage et les consommables utilisés durant la formation sont identiques à ceux utilisés par le professionnel. La vérification des connaissances se fera en situation tout au long de la formation.

Article 4 : Règlement

En contrepartie de cette action de formation, la personne s'engage à acquitter les frais suivants :

Le coût unitaire de € (..... euros) pour le stage demandé

Modalités de règlement : Pour validation de la formation, le présent document doit être retourné daté, signé et accompagné du règlement par chèque ou par virement bancaire dans un délai d'un mois minimum avant le début de la formation.

Article 5 : Inscription et annulation

L'acompte valide l'inscription. Il pourra éventuellement être reporté sur une autre formation si l'annulation à lieu au moins un mois avant le début du stage.

En cas de désistement du stagiaire moins de 15 jours avant le début de la formation, la somme forfaitaire de 500 € sera dû par le stagiaire. En cas de désistement intervenant en cours de FORMATION, le stagiaire doit en informer Couteaux Bourbon par courrier (R.A.R). Toutes les activités effectuées sont dues.

En cas d'annulation de la formation par Couteaux Bourbon, toutes les sommes versées seront intégralement restituées.

En cas de litige, un règlement amiable sera envisagé avant toute autre procédure.

Article 6 : Validation

Durée de la convention : La présente convention prend effet à dater de sa signature par l'entreprise ou le stagiaire pour la durée visée à l'article 1.

A retourner IMPERATIVEMENT remplis et signé avec la mention « Lu et approuvé » Fait en double exemplaire Convention à renvoyer signée, accompagnée d'une attestation de responsabilité civile.

La présente convention ne pourra être prise en compte sans cette attestation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire à un délais de 7 jours pour se rétracter.

Signatures

